

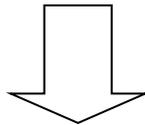


Ecole de Musique et de Danse de la Vallée de Munster

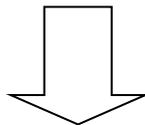
Comment s'inscrire à la rentrée ?

Je participe à la réunion de mise en place des horaires de cours au courant de la semaine du 7 septembre.
(cf. la date et l'horaire fixés sur la fiche de mise en place des emplois du temps)

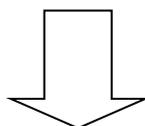
Celle-ci ne donne pas accès aux cours.



Je complète la fiche d'inscription et y joint les éléments nécessaires (**certificat médical obligatoire pour la danse uniquement**, soutien à la demande de subvention communale accompagnée d'un R.I.B., le cas échéant)



Je passe obligatoirement à l'EMDV le **samedi 12 septembre** entre 8h00 et 12h00.
Je dépose mon dossier d'inscription et mets en place le règlement des écolages.



Je peux participer aux cours.